



Paris, le 17 mai 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil National des Exploitants Thermaux s'associe à la

Journée Européenne de l'Obésité (JEO) 20 et 21 mai

Pour la deuxième Journée Européenne de l'Obésité, le Collectif National des Associations d'Obèses (CNAO) a de nouveau fait appel aux professionnels de santé pour une véritable campagne contre l'obésité les 20 et 21 mai. Comme l'année dernière, le Conseil National des Exploitants Thermaux (C.N.E.Th.) mobilise ses acteurs et met en place des actions dans les stations thermales sur tout le territoire.

Le C.N.E.Th. acteur de la lutte contre l'obésité.

La situation de l'obésité en Europe est de plus en plus inquiétante : l'OMS évalue aujourd'hui à un tiers la proportion de personnes adultes souffrant d'obésité (130 millions d'individus), 20% des enfants sont en surpoids (un tiers d'obèses). Les JEO ont pour objectif de mettre en lumière les besoins des personnes obèses et en surpoids, et d'assurer que l'obésité soit enfin reconnue comme une maladie chronique.

Le thermalisme français est de longue date engagé dans ce combat. De nombreuses stations spécialisées dans les maladies métaboliques et la surcharge pondérale, permettent aux patients de bénéficier d'une prise en charge personnalisée et de soins thermaux adaptés.

Le C.N.E.Th. a par ailleurs engagé l'évaluation du S.M.R. sur ce problème majeur de santé publique. **L'étude Maâthermes qui évalue l'effet de la cure thermale sur la surcharge pondérale a été publiée en janvier 2011.**

Deux jours d'actions dans les établissements thermaux

Dans le cadre des JEO, le C.N.E.Th. met en œuvre des actions dans l'ensemble des stations thermales.

- **Le C.N.E.Th.** participera au **Grand Pique-nique organisé par le CNAO à Paris le samedi 21 mai** sur le Champs de Mars. Il apportera une information sur le thermalisme et les 17 stations spécialisées dans les maladies métaboliques et la surcharge pondérale. Une plaquette d'information sera publiée spécialement pour l'occasion et un lien sera créé sur **www.medecinethermale.fr** vers le site **www.cnao.fr**

- **Les établissements thermaux adhérents du C.N.E.Th.** relayeront également l'information des JEO grâce à la campagne d'affichage « *Votre santé n'est pas un jeu, halte aux régimes YOYO !* » et à une documentation éditée pour l'occasion. Certains des établissements thermaux organiseront dans les stations des conférences thématiques,

destinées aux curistes et accompagnées d'une distribution de fruits.

La médecine thermale engagée dans les problématiques majeures de santé publique

À l'image de son engagement pour la lutte contre l'obésité, le thermalisme s'investit chaque année dans l'évaluation des résultats thérapeutiques et du Service Médical Rendu par la médecine thermale dans les centres de soins. A cet effet, l'Afreth (Association Française pour la Recherche Thermale) a construit un vaste programme de recherche, répondant à une méthodologie avalisée par le ministère de la Santé, et en relation permanente avec l'Assurance Maladie.

Ainsi, des résultats probants ont été publiés sur l'efficacité de la cure thermale dans **le traitement du Trouble anxieux généralisé (étude Stop Tag), de l'arthrose du genou (étude Thermartrose) et sur l'effet de la cure thermale sur la surcharge pondérale (étude Maâthermes)**. De nouvelles études sont en cours sur les suites opératoires après un cancer du sein, le sevrage tabagique, l'insuffisance veineuse...

Le C.N.E.Th.

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Exploitants Thermaux) regroupe l'ensemble des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'Etat et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

www.medecinethermale.fr

Contact presse

Agence Albertine & Media - 01 48 24 04 50

Bertrand de Tilleul - b.detilleul@albertine-media.fr

Dorothée Scampini – d.scampini@albertine-media.fr